

PRIX NATIONAL POUR UN PROJET OU UNE RÉALISATION EN GÉNIE

MANDAT

Objet

Le Prix national pour un projet ou une réalisation en génie rend hommage à une équipe d'ingénieurs ou souligne un projet d'ingénierie remarquable qui a eu ou qui aura une incidence importante sur la société, sur l'industrie ou le génie, et qui permet de souligner des réalisations auxquelles participent des ingénieurs canadiens.

Critères d'admissibilité

La proposition mise en candidature doit répondre aux exigences suivantes :

- Consister en un projet d'ingénierie remarquable qui a été conçu, élaboré et exécuté grâce à la participation importante d'ingénieurs canadiens ou d'une équipe dont la plupart des membres (au moins 50 %) sont des ingénieurs canadiens inscrits (ing./P.Eng.) dans une province ou un territoire canadien. L'auteur de la proposition doit démontrer que les ingénieurs canadiens ont joué un rôle important dans le projet ou la réalisation. Si des ingénieurs canadiens ont participé à un projet à titre de membres d'une équipe multidisciplinaire, ceux-ci doivent avoir eu une voix importante au chapitre de la conception, de l'élaboration et de l'exécution du projet.
- Consister en un projet d'ingénierie remarquable ou en une équipe d'ingénieurs ayant eu une incidence importante sur la société, l'industrie ou le génie.
- Prouver que la majorité (au moins 50 %) des ingénieurs qui ont participé à un projet, ou qui étaient membres d'une équipe d'ingénieurs, résident au Canada.
- Les projets ou les réalisations doivent s'être avérés un succès.
- Les mises en candidature individuelles ou conjointes pour ce prix seront examinées à condition que les candidats répondent aux critères ci-dessus.
- En septembre, la chef de la direction d'Ingénieurs Canada transmet l'appel de mises en candidature aux organismes de réglementation provinciaux/territoriaux du génie ainsi qu'aux associations professionnelles et techniques concernées.

Procédures de mise en candidature

- Les candidatures sont présentées aux organismes de réglementation provinciaux/territoriaux du génie pour examen.
- Toutes les candidatures doivent être soumises au Comité des prix d'Ingénieurs Canada.

- Il n'y a aucune limite quant au nombre de mises en candidature qui peuvent être présentées.
- Les dossiers de mise en candidature peuvent être rédigés en français ou en anglais et ne doivent pas dépasser 10 pages (8,5 x 11, police Arial 12 points).
- Pour être prises en considération, les candidatures doivent être approuvées par l'organisme responsable du projet ou de l'équipe d'ingénieurs mis en nomination.
- Chaque mise en candidature doit être accompagnée d'une brève description du projet d'ingénierie ou de l'équipe d'ingénieurs mis en nomination, et des pièces justificatives doivent être fournies afin que le Comité des prix puisse en prendre connaissance.

Toutes les mises en candidature doivent être reçues au plus tard le vendredi 8 janvier 2010, 16 h, HNE.

Critères de sélection

Dans le cadre de l'examen d'une candidature, on tient compte de l'incidence qu'un projet ou une équipe d'ingénieurs a eue sur la société, l'industrie ou le génie. Voici des exemples de facteurs que le comité de sélection prendra en considération :

Incidence sur la société, l'industrie ou le génie (30 % des points)

- Le nombre de personnes pour lesquelles le projet d'ingénierie ou l'équipe d'ingénieurs a eu des retombées positives, l'ampleur des répercussions positives découlant d'un projet ou d'une équipe d'ingénieurs et, enfin, l'incidence du projet ou de l'équipe d'ingénieurs sur le bien-être socio-économique du Canada.

Ingéniosité (20 % des points)

- L'ingéniosité qui ressort de la conception, de l'élaboration et de l'exécution d'un projet d'ingénierie ou dont a fait preuve une équipe d'ingénieurs; la mesure dans laquelle cette ingéniosité pourra être appliquée à des projets d'ingénierie futurs ou par d'autres équipes d'ingénieurs et si cette ingéniosité a fait progresser le domaine du génie.

Complexité du projet (20 % des points)

- La complexité du projet et les problèmes qu'une équipe d'ingénieurs a dû surmonter ainsi que la rentabilité et l'applicabilité future de solutions utilisées pour résoudre les problèmes.

Impacts sur l'environnement et l'économie (20 % des points)

- L'ampleur de la croissance économique canadienne, au Canada et à l'étranger, découlant d'un projet ou d'une équipe d'ingénieurs et si ce projet a été réalisé de manière à favoriser le développement durable et à minimiser les conséquences sur l'environnement.

Attentes des clients (10 % des points)

- La mesure dans laquelle un projet ou les travaux réalisés par une équipe d'ingénieurs répondent aux attentes des clients et si les travaux ont été exécutés conformément au budget qui avait été établi et dans les délais prescrits.

Processus de sélection

- Les lauréats sont choisis par le Comité des prix d'Ingénieurs Canada.
- Le Comité des prix est investi de l'autorité nécessaire pour déterminer, après l'étude de toutes les candidatures, si un prix sera accordé.
- Le prix sera remis à l'ingénieur canadien principal responsable du projet d'ingénierie ou des réalisations en génie.
- Les lauréats seront informés par téléphone et par écrit.

Annonce

Le Prix national pour un projet ou une réalisation en génie est décerné par Ingénieurs Canada lors de son gala annuel, qui se tiendra à Vancouver en mai 2010.

Les lauréats acceptent que l'on fasse mention de leur nom dans un avis public standard diffusé par Ingénieurs Canada.

Approuvé par le conseil d'administration du CCI les 12 et 13 septembre 1998

Modifié par le Comité des prix du CCI le 26 février 1999

Modifié par le Comité des prix du CCI le 25 février 2000

Modifié par le Comité des prix du CCI le 19 février 2002

Approuvé par le conseil d'administration du CCI les 31 mai et 1^{er} juin 2002

Révisé par le Comité des prix le 16 octobre 2006

Révisé par le Comité des prix le 7 février 2007

Révisé par le Comité des prix le 22 mai 2008

Approuvé par le conseil d'administration le 7 octobre 2009